

de l'histoire de Ceylan), par Turnour (1836, in-8°).

Foe Koue Ki ou *Mémoires de Fo-Hien* sur les royaumes du Bouddha, traduits en français par Abel Rémusat (1836, in-4°).

Introduction à l'histoire du bouddhisme indien, par Eugène Burnouf (t. 1er, in-4°, 1844). Ce premier volume contient l'étude des documents bouddhiques du Népal. Le second, qui n'a pas été publié, devait contenir l'étude des documents singhalais.

Le lotus de la bonne loi, traduit en français par Eugène Burnouf (1852), avec un commentaire et vingt et un mémoires relatifs au bouddhisme.

Le Lalita vistara, traduit en français par M. Foucaux (Paris, 1847).

Le Bouddha et sa religion par M. Barthélemy Saint-Hilaire (Paris, 1859); troisième édition, augmentée d'une étude sur le Nirvana (1866).

Du Nirvana bouddhique, par M. Obry (Paris, 1863).

Doctrines des bouddhistes sur le Nirvana (Paris, 1864).

Le Bouddhisme, ses dogmes, son histoire et sa littérature, par M. Vassilief, traduit en français par La Comme (Paris, 1865).

Die religion des Buddha (la Religion du Bouddha), par M. Koepen (Berlin, 1859).

BOUDDHISTE s. et adj. (bou-di-ste — de Bouddha, n. pr.). Adorateur du Bouddha, sectateur du bouddhisme : *J'ai peine à croire qu'on puisse faire un Français d'un bouddhiste*. (X. Saintine.) *L'humanité a été tour à tour fétichiste, idolâtre, chrétienne et bouddhiste, juive et mahométane, déiste et panthéiste*. (Proudh.) *Qui appartient, qui a rapport au bouddhisme ou à ses adhérents : L'Eglise bouddhiste entretenait encore, à cette époque, des rapports amicaux avec celle de Brahma*. (V. Jacquem.) *Une agitation bouddhiste formidable s'ensuivit, mais elle fut bientôt réprimée par le gouvernement anglais*. (F. Normand.)

BOUDÉ, ÉE (bou-dé) part. pass. du v. Boudoir : *Être boudé par son meilleur ami*.

BOUDELAIRE s. m. (bou-de-lè-re). Sabre à deux tranchants. *Il V. BOUDELAIRE, qui était plus usité*.

BOUDER v. n. ou intr. (bou-dé — du wallon *boder*, enfler, parce que le gonflement des joues indique le mécontentement). Témoigner, laisser voir du dépit, de la mauvaise humeur, par son silence, par ses actions, par l'expression de sa physionomie : *Un enfant qui boude, qui a le défaut de boudier*. *La reine n'a pas boudé Monsieur, qui en boude*. (Mme de Sév.) *Timon était un fou mécontent qui boudait contre tout le genre humain*. (J.-J. Rousseau.) *Les femmes boudent aussi bien que les enfants, mais non pas comme les enfants*. (Mme Guizot.)

Il s'est approivoisé pas à pas, jour par jour ; Il boude à mon départ, il saute à mon retour. LAMARTINE.

— Loc. fam. *Ne pas boudier*, Ne pas craindre ; faire vivement et résolument une chose : *Ce n'est pas toi qui ne feras boudier. En voilà un qui ne boude pas au feu ! C'est un homme qui ne boude pas devant la besogne. Il ne pas boudier à table*, S'y comporter en homme de bon appétit, en bon convive. *Boudier contre son ventre*, Se priver par dépit d'un mets, et, par ext., de toute autre chose qui fait envie, qui ferait plaisir :

Damon, ce gourmand parasite, Avec moi vient de se brouiller ; Déjà depuis un jour entier Je n'ai point reçu sa visite. Mais il reviendra, je l'attends ; Chez moi dans peu je veux qu'il rentre ; On ne saurait boudier longtemps, Quand on boude contre son ventre. ***

— Jeux. Aux dominos, Ne pas jouer à son tour, parce qu'on n'a pas le dé qu'exige la pose de l'adversaire : *Je n'ai plus de cinq, je boude*. Dans certaines parties, au lieu de boudier, on pêche, c'est-à-dire on puise dans les dominos qui forment le talon, jusqu'à ce qu'on en ait trouvé un qu'on puisse placer. *Il Nom d'une pénitence très-usitée dans les jeux dits innocents. Après avoir fait connaître à la personne qui tient les gages le nom de la dame pour laquelle il boude, le pénitent se retire dans un coin du salon ; plusieurs dames s'avancent à la fois pour l'embrasser, mais il leur tourne le dos, jusqu'à ce que celle qu'il a choisie vienne lui offrir un baiser, qu'il accepte avec empressement. Si c'est une dame qui boude, les hommes se présentent en foule, et la boudeuse agit comme le boudier*.

— Techn. Se dit d'un four, plus particulièrement d'un alandier, quand la braise qui s'y est accumulée en gêne ou en arrête le tirage : *Ces alandiers boudent, il faut les débarrasser*.

— Hortie. Ne pas profiter, ne pas fructifier, en parlant des jeunes arbres : *Un poirier qui boude*.

— v. a. ou tr. Montrer du dépit, de la fâcherie à : *Une femme qui boude son mari*. *Votre Majesté a peut-être cru que je la bouvais*. (Vol.) *Les grands sont comme les femmes : il ne faut les boudier qu'autant qu'on est certain d'être aimé d'eux*. (A. d'Houdetot.) *Je sais enfin pourquoi, depuis hier, ma sœur vous boudait*. (Scribe.) *On se sépare violem-*

ment du pouvoir, on l'attaque, on le boude ; puis la lassitude survient : le succès réconcilie à sa cause. (Chateaub.) *Vous me boudez, quand je devrais me fâcher*. (Balz.) *On trouve je ne sais quel charme à boudier la personne qu'on aime*. (E. de Pradel.) *Quand elle ne reste pas sur ses terres, puissamment enracinée au sol, l'aristocratie ne peut pas boudier longtemps le pouvoir*. (L. Enault.)

— Fig. Montrer du dépit au sujet de : *Un homme de mérite et de cœur peut boudier la gloire : il se sent trop fier pour solliciter sa justice*. (Beauchêne.) *Voilà pourtant un journal qui vient dire que le Siècle boude le suffrage universel*. (E. de la Bédollière.)

Il se fait un plaisir violent et rageur De haïr ce qu'il aime et de boudier son cœur. E. AUGIER.

Plus que jamais il t'aime ; C'est ton tour maintenant de le boudier lui-même. A. CHÉNIER.

Se boudier v. pr. Se [montrer fâché, dépit] l'un contre l'autre : *Deux amis qui se boudent*. *Les gens de cour s'étranglent, mais ils ne se boudent jamais*. (L. Gozlan.) *Bonaparte et Talleyrand avaient trop de goût l'un pour l'autre et trop besoin de se rapprocher, pour se boudier mutuellement*. (Thiers.)

On s'évite, on se boude, on bâille, on parle bas. GRESSER.

BOUDERIE s. f. (bou-de-ri — rad. boudier). Action de boudier ; état d'une personne qui boude : *La bouderie l'a pris ce matin*. *Votre bouderie est-elle passée ?* *Ce sont des bouderies continuelles de sa part*. (Acad.) *La bouderie est l'arme des âmes faibles et timides*. (La Bruy.) *Cette affaire avait plus l'air d'une bouderie que d'une rupture*. (J.-J. Rousseau.) *La bouderie est une des formes de l'humeur*. (Mme Guizot.) *La bouderie est un effort de la faiblesse pour se faire obéir, là où elle n'a pas le pouvoir de commander*. (Mme Guizot.) *Il y a maintenant soixante législateurs sortants dont on ne sait que faire ; ceux qui ne sont point placés vont porter leur bouderie dans les départements*. (Napoli. 1er.) *Elle boude, mais comme boudent les femmes qui veulent les bénéfices d'une bouderie*. (Balz.) *Les bouderies n'attristent que les femmes aimées*. (Balz.) *L'aigreur naît à la longue de la bouderie*. (E. de Pradel.) *La bouderie peut exister en amitié comme en amour*. (E. de Pradel.) *M. de Chateaubriand passa environ quarante-deux ans sur quarante-quatre dans l'opposition et la bouderie*. (Ste-Beuve.)

— Syn. Bouderie, fâcherie, humeur. La bouderie est l'expression d'un mécontentement dont la cause est souvent légère, et qui se manifeste par de petits moyens, comme un silence obstiné, l'affectation de se tenir à l'écart ou de paraître indifférent ; ce n'est quelquefois qu'un manège de coquetterie, et alors il n'y a plus de mécontentement réel, il n'y en a qu'un faux semblant. La fâcherie et l'humeur sont le mécontentement lui-même, toujours réel, mais tenant à de petites causes ; il y a du dépit dans la fâcherie, il y a de l'amertume dans l'humeur ; la première se dissipe souvent d'elle-même, la seconde tient plus du caractère, elle suppose une irritabilité souvent pénible pour ceux qui ont à la supporter. Un enfant boude ; une femme blessée dans ses caprices se fâche ; un vieillard prend de l'humeur.

BOUDET (Antoine), imprimeur-libraire et publiciste, né à Lyon, mort à Paris en 1780. Il fournit beaucoup d'articles au *Journal économique*, dont il était l'imprimeur, et fonda, en 1745, un autre journal, intitulé les *Affiches de Paris, avis divers*. Il publia aussi le *Recueil des sceaux du moyen âge* (1779, in-4°). — Son frère, Claude Boudet, chanoine régulier de Saint-Antoine, à Lyon, fut aussi un des collaborateurs du *Journal économique*, et publia divers ouvrages, entre autres la *Vie de M. Rousillon de Bernex, évêque de Genève* (1751, 2 vol. in-12).

BOUDET (Jean-Pierre), pharmacien et chimiste, né à Reims en 1748, mort à Paris en 1829. Il occupa dans sa ville natale une chaire de chimie appliquée aux arts ; fut chargé, en 1793, sur la recommandation de Berthollet, de l'extraction des salpêtres dans les départements de l'Est, et de la fabrication de la poudre à canon, puis attaché à la commission des sciences et des arts de l'expédition d'Egypte ; il rendit dans ce pays les plus grands services, et, quoique dépourvu d'instruments, sut reformer l'approvisionnement des pharmacies épuisées de l'armée et de la marine. De retour en France, il fut nommé pharmacien en chef de l'hôpital de la Charité, place qu'il quitta à diverses reprises, pour être attaché au service des armées. On a de lui un *Mémoire sur le phosphore* (1815) ; une *Notice sur l'art de la verrerie, né en Egypte* (1824), et divers morceaux insérés dans les journaux de pharmacie.

BOUDET (Félix-Henri), pharmacien et chimiste français, petit-neveu du précédent. Il fut nommé, en 1856, membre de l'Académie de médecine, section de pharmacie, et il a été pendant plusieurs années professeur à la Faculté. Ses principaux ouvrages sont : *Notice historique sur Jean-Pierre Boudet* (1829) ; *De l'action de l'acide hypochlorique sur les huiles* (1832) ; *Essai critique et expérimental sur le sang* (1833) ; *Hydrotimétrie et instruction sur l'emploi de l'hydrotimétrie* (1855).

BOUDET (Jean), général, comte de l'Em-

pire, né à Bordeaux en 1769, mort en 1809. Il se distingua à l'armée des Pyrénées et à Toulon, fut envoyé pour reconquérir les Antilles, que les Anglais nous avaient enlevées, reprit la Guadeloupe après une série d'actions brillantes, fit partie de l'armée de Hollande en 1798, repoussa les Anglais à Castricum, commanda l'avant-garde de réserve de l'armée d'Italie et contribua à la victoire de Marengo. En 1802, il fit partie de l'expédition contre Saint-Domingue et s'empara de Port-au-Prince, combattit encore en Allemagne, et se couvrit de gloire à Essling et à Gross-Aspern, où il tint tête à 30,000 hommes avec une poignée de soldats. Il mourut de ses glorieuses fatigues, devant Budwitz. Son nom est gravé sur l'arc de l'Etoile.

BOUDET (Charles-Ernest), médecin français, né vers le commencement du siècle. Il a été chef de clinique de la Faculté de médecine, et a publié, entre autres ouvrages : *Mémoire sur l'hémorragie des méninges* (1837) ; *Histoire d'une épidémie du croup observée à l'hôpital des Enfants* (1842) ; *Recherches sur la gangrène du poulmon et sur la gangrène spontanée chez l'enfant* (1843).

BOUDET (Paul), homme d'Etat, né à Laval (Mayenne) en 1800, d'une famille protestante, fit ses études de droit, devint avocat à Paris en 1821 et prit une part active au mouvement politique et libéral qui eut lieu pendant la Restauration. Député de 1834 à 1848, il fit constamment partie de la majorité ministérielle, fut nommé secrétaire général du ministère de la justice (1839) et conseiller d'Etat, enfin représentant de la Mayenne à la Constituante de 1848, où il vota avec la droite. Réélu par l'Assemblée au conseil d'Etat, il y fut maintenu après le 2 décembre, et appelé au ministère de l'intérieur le 23 juin 1863, en remplacement de M. de Persigny, poste qu'il occupa jusqu'au 28 mars 1865. Le même jour, il fut nommé sénateur.

L'auteur du *Dictionnaire des contemporains* termine la biographie de M. Boudet par ces mots : « Son administration (son court passage au ministère de l'intérieur) n'apporta pas dans le régime de la presse les adoucissements que l'on paraissait attendre. Attendre, pourquoi ? Voilà un conséquent qui est veuf de son antécédent. Hâtons-nous d'ajouter que ce défaut de logique est très-rare chez le rhétoricien M. Vapereau, et disons aussi que l'expression dubitative paraissait peut-être à la rigueur passer pour une circonstance atténuante. Cette critique, peu réussie, comme on le voit, est à peu près la seule que se soit permise M. Vapereau dans le cours de ses dix-huit cents pages. C'est une réponse éloquent à tous ceux qui ont reproché à son ouvrage le défaut de critique : *Trahit sua quemque voluptas*.

BOUDEUR, EUSE adj. (bou-deur, eu-ze — rad. boudier). Qui boude souvent, qui a l'habitude de boudier : *Un enfant boudeur. Une femme boudeuse. La femme boudeuse ou maussade fait tâche en société*. (Mme Monmarson.) *Qui annonce la bouderie, qui est propre aux personnes qui boudent : Air boudeur. Mine boudeuse. Humeur boudeuse. Ne sachant plus quelle contenance tenir, je me taisais, j'avais l'air boudeur*. (J.-J. Rousseau.) *L'enfant, privé de la seule récréation qui lui fut possible dans ce salon, avait déjà pris un petit air boudeur*. (Scribe.) *Le jeune homme n'insista plus auprès de son oncle, et, d'un pas boudeur, se retira dans sa chambre*. (J. Sandeau.)

C'est la fille du Nord, rêveuse et caressante. Aux petits airs boudeurs, à la grâce indolente. H. CANTEL.

— Substantiv. Personne qui boude, qui a l'habitude de boudier : *Un petit boudeur. Une boudeuse éternelle. Les boudeurs se corrigent d'eux-mêmes, quand on ne les regarde pas*. (Dider.) *Il voulait attendre encore quelque temps, espérant toujours que la belle boudeuse allait pardonner*. (A. de Musset.) *Eh bien ! gros boudeur, tu m'évites partout, même dans ma maison !* (Balz.)

Jadis Caton enfant fut un boudeur sublime C. DELAVIGNE

Quant à moi, les boudeurs sont mon aversion, Et je n'en veux jamais souffrir dans ma maison. GRESSER.

La, même lieu rassemble et l'aimable boudeuse, Et la jeune évanée, et la vieille joueuse. DELILLE.

BOUDEWYNS (Michel), médecin flamand, né à Anvers, mort en 1681. Il fut professeur d'anatomie et de chirurgie dans sa ville natale. On lui doit : *Est-ne decemestris partus perfectissimus ?* (1642, in-4°) ; *Oratio de sancto Luca evangelista et medico* (1660) ; *Ventilabrum medico-theologicum, quo omnes casus tum medicos cum agros aliosque concernentes eventulantur, etc.* (1666, in-4°). Il concourut aussi à la rédaction du code pharmaceutique d'Anvers.

BOUDEWYNS (Antoine-François), peintre et graveur flamand. V. BAUDOUIN.

BOUDHA, BOUDHISME, BOUDHIQUE. V. BOUDDHA, BOUDDHISME, BOUDDHIQUE.

BOUDIER DE VILLERMET (Pierre-Joseph), écrivain français, né en 1716, mort au commencement du XIX^e siècle. Il fut avocat au parlement de Paris, et il publia un assez grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Apologie de la frivolité* (1740) ; *Ré-*

flexions sur quelques vérités importantes attaquées dans plusieurs écrits de ce temps (1752) ; *l'Andrométrie, ou Examen philosophique de l'Homme* (1753) ; *l'Ami des femmes ou la Morale du sexe* (1758) ; *l'Ami des Muses* (1758) ; *l'Irrégulation dévolée, ou la Philosophie de l'honnête homme* (1774) ; *Pensées philosophiques sur la nature, l'homme et la religion* (1785). Il fonda aussi, avec Soret, le journal *l'Avant-coureur*, auquel il donna d'abord pour titre la *Feuille nécessaire*.

BOUDIN s. m. (bou-dain. — Ce mot paraît avoir la même origine que *boyau*, et venir d'un primitif celtique qui, en basse latinité, se rendait par *botulus, botellus, bodellus*. Le vieux fr. avait *bédille*, signifiant le cordon ombilical, et *budine*, nombril : *Le suppliant frappa sa bisague au ventre d'icellui prestre, entre l'aine et la budine*. (1475). C'est de ce mot que les Anglais ont tiré leur *pudding*, boudin). Mets préparé avec du sang et de la graisse de porc, assaisonnés et mis dans un boyau : *Faire du boudin. Manger du boudin*. Envoyer du boudin à ses amis. Nous sommes juifs comme vous, ne mangeant point de cochon, pas de boudin. (Vol.) *On dit aussi boudin noir : Le boudin noir est un aliment indigeste, et qui prend quelquefois, surtout quand il est fumé et vieuz, des propriétés vénéneuses*. (Bouillet.) *Mets préparé de la même manière avec du sang, mais qui contient des viandes de divers animaux : Boudin de chevreuil, de lièvre, de lapereau, d'écrevisses, de foie gras. Boudin blanc*, Boudin fait avec du lait et un hachis de blancs de volaille.

— Par anal. Objet long et cylindrique : *Un boudin de grosse toile*. Boucle de cheveux roulée en spirale : *On portait autrefois des perruques à boudins*. (Acad.)

Pour tout éclat, une énorme perruque D'un long boudin cache leur vieille nuque. VOLTAIRE.

— Petite valise, petit portemanteau de forme cylindrique, que l'on met sur la croupe d'un cheval, et qui affecte la forme d'un gros boudin.

— Trivial. Intestins : *Il dit : aussitôt vingt épées Dans ses boudins furent trempées*. Henriade travestie.

— Eau de boudin, Eau dans laquelle on a lavé des boyaux à boudin, et qui n'est d'aucune utilité. *S'en aller en eau de boudin*, Echouer, manquer, aller à néant : *Cette entreprise, cette affaire s'en va en eau de boudin*. *Votre fortune s'en ira en eau de boudin*.

— Loc. fam. *Faire du boudin*, Verser, faire couler du sang : *Ne l'irritez pas davantage, il ferait du boudin*. *Faire un boudin*, Marier un gentilhomme avec une riche roturière, parce que l'un soutient la maison, l'autre fournit la graisse, l'argent pour l'entretenir. Vieille locution. *Souffleur de boudin*, Homme qui a les joues rebondies comme s'il les avait gonflées en soufflant dans un boyau à boudin.

— Envoyer de son boudin à quelqu'un, Faire présent d'une chose à quelqu'un. Se dit par allusion à l'habitude que l'on a dans les campagnes d'envoyer du boudin à ses amis quand on a tué un porc. L'application de ce proverbe est le plus souvent ironique, et signifie Jouer un mauvais tour à quelqu'un, lui envoyer un plat de son métier. *Nous mangerons du boudin, la grosse bête est à terre*, Se dit vulgairement quand une personne qui a beaucoup d'embonpoint vient à tomber par terre. *Ce n'est pas pour toi que le boudin grille*, Se dit pour faire entendre à une personne qu'une autre qu'elle profitera des bénéfices d'une affaire.

— Techn. Saillie en forme de rebord arrondi. *Il Saillie qui entoure en dedans la jante d'une voiture de chemin de fer, et la maintient entre les rails*. *Partie extérieure du champion des rails d'un chemin de fer*. *Double anneau de cuir qui passe dans une mortaise de l'attelle du collier, où elle est maintenue par un bâtonnet de bois, appelé riquer, et qui sert à retenir les traits des chevaux de devant ou la mancelle du limonier*. *Nom vulgaire du caoutchouc des Indes orientales, à cause de la forme sous laquelle il arrive généralement en Europe*. *Pour faire le boudin, les indigènes de Java recueillent les lanières de caoutchouc, telles qu'elles se sont écoulées des bourgeons des arbres ou des fentes pratiquées sur le tronc de ceux-ci, et les pelotonnent grossièrement*. (Maigne.) *Boue épaisse et compacte qui sort d'un tuyau que l'on dégorge avec la sonde*. *Ressort à boudin*, Ressort en fil de fer tordu en spirale, affectant la forme allongée du boudin.

— Archit. Nom donné à diverses moulures rondes, et particulièrement au gros cordon de la base d'une colonne. On dit aussi torse. *Bouvet d'ébéniste, qui sert à pousser des moulures rondes appelées aussi boudins*.

— Art. milit. Mèche pour mettre le feu à une mine. *On dit plus ordinairement saucisson*.

— Mar. Sorte de filet saillant, qui entoure un navire à la hauteur du second pont. *Bourrelet circulaire sur lequel on appuie les pièces de vaisseau, pour les maintenir contre le roulis*.

— Comm. Petit rouleau de tabac.

— Agric. Corde de foin sec ou presque sec